

activité scientifique connexe financée par l'administration fédérale, qui y a affecté \$102 millions en 1973-74. A titre d'exemples de cette activité, on peut mentionner la collecte et l'analyse de données météorologiques par le Service de l'environnement atmosphérique, l'exécution de levés géologiques par la Commission géologique du Canada et la collecte de données sur les possibilités d'utilisation des terres dans le cadre de l'Inventaire des terres du Canada.

Les activités relatives à l'information scientifique comprennent l'exploitation de bibliothèques et la diffusion de renseignements et de connaissances scientifiques. L'information scientifique devient rapidement l'une des activités scientifiques connexes les plus importantes de l'administration fédérale. Les dépenses à ce titre ont plus que doublé depuis 1970-71 pour s'établir à \$75 millions en 1973-74. Le ministère de l'Environnement est le principal fournisseur de fonds dans ce domaine, ayant dépensé \$35 millions en 1973-74. Le Conseil national de recherches assure également de nombreux services d'information scientifique par le truchement de la Bibliothèque scientifique nationale, du Centre d'échange de renseignements, du Service de renseignements techniques et au moyen de la publication de revues scientifiques et de l'appui accordé à des symposiums et conférences. En 1973-74, le ministère de la Consommation et des Corporations a dépensé \$7 millions pour des services d'information sur les brevets.

Les tests et la normalisation constituent une activité scientifique importante des Forces armées canadiennes; celles-ci y ont consacré \$38 millions (la totalité en dépenses intra-muros) en 1973-74. Le Conseil national de recherches vient au second rang, avec des dépenses de \$5 millions. Les dépenses totales à ce chapitre ont atteint \$54 millions en 1973-74. Au nombre des projets, on peut citer la mise à l'essai de matériel (par ex., l'essai de machines de manutention du courrier par le ministère des Postes) et l'établissement de normes nationales relatives aux matériaux, produits et procédés (par ex., le Code national du bâtiment).

Les études de faisabilité constituent une activité de moindre envergure (environ \$21 millions en 1973-74), mais tout de même importante. Environ le quart des dépenses à ce chapitre est consacré à des études effectuées dans des établissements fédéraux; le reste représente des contrats adjugés à l'industrie. L'Agence canadienne de développement international est le principal fournisseur de fonds dans ce domaine, avec un budget de \$9 millions pour 1973-74.

Les sommes accordées sous forme de bourses d'études ne visent que les programmes devant aider à la formation scientifique des bénéficiaires. Les montants accordés à titre de bourses, mais qui servent en réalité à financer un projet de recherche effectué par le bénéficiaire, sont considérés comme des fonds consacrés à la R.-D. En 1973-74, ces bourses de recherche ont atteint la valeur de \$9 millions, tandis que les programmes de bourses d'études sont intervenus pour \$15 millions. Ces derniers sont financés presque entièrement par le Conseil national de recherches, le Conseil de recherches médicales et l'Agence canadienne de développement international.

9.2.2 Exécutants

Dans le présent contexte, l'«exécutant» désigne le secteur où s'effectue l'activité scientifique, soit le secteur interne, le secteur intra-muros ou le secteur extra-muros. L'exécution interne désigne les travaux effectués par des groupes au moyen de leur propre personnel et de leurs propres installations. L'exécution intra-muros comprend les travaux internes ainsi que les frais d'administration des programmes extra-muros. Les travaux extra-muros sont financés par le gouvernement dans d'autres secteurs afin de faire appel à des ressources particulières ou de développer des possibilités personnelles et institutionnelles spéciales.

La plupart des activités scientifiques de l'administration fédérale continuent à s'effectuer dans ses propres établissements. Toutefois, depuis 1964-65, année où les activités internes représentaient 70% des dépenses courantes, la proportion du financement interne a diminué peu à peu; en 1973-74, environ 61% des dépenses courantes étaient consacrées aux activités internes. Cette variation est attribuable en majeure partie à l'accroissement des fonds consacrés à la R.-D. extra-muros. En 1964-65, les dépenses internes au titre de la R.-D. représentaient 63% des dépenses courantes; en 1973-74, 51% de ces dépenses étaient affectés aux activités internes. La plupart des activités scientifiques connexes financées par l'administration fédérale sont effectuées dans ses propres établissements (86% des dépenses courantes en 1973-74).